

## A propos du Fonds stratégique d'investissement national

Paris, le 23 octobre 2008 - Le Président de la République a décidé de confier à la Caisse des Dépôts la gestion d'un Fonds stratégique d'investissement national, chargé d'investir en fonds propres pour financer des « projets industriels novateurs et audacieux ». Il a demandé que ce fonds agisse en investisseur avisé avec une orientation de moyen et long termes, et qu'il soit opérationnel d'ici la fin de l'année.

Comme elle l'a fait ces dernières semaines (mise à disposition des banques de 16 Mds € pour des prêts aux PME ; accroissement de 50 % des prêts à Oseo ; mise à disposition des collectivités territoriales d'une enveloppe de 5 Mds € de prêts aux collectivités territoriales dont 2,5 Mds € accordés directement par son réseau ; mise à disposition de 10 Mds € pour le financement de la Société française de refinancement de l'économie ; recapitalisation de Dexia à hauteur de 2 Mds € ; acquisition de 10.000 logements en VEFA), la Caisse des Dépôts est prête sans délai à assumer cette mission nouvelle au service d'une politique industrielle volontariste.

Augustin de Romanet, directeur général de la Caisse des Dépôts se félicite de la confiance marquée ainsi à la Caisse des Dépôts. Est ainsi reconnue son identité d'investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique, confirmée par la loi de modernisation de l'économie et inscrite dans son plan stratégique Elan 2020 arrêté en décembre 2007.

**Correspondant** : Philippe Joyeux – 01 58 50 40 00 – [philippe.joyeux@caissedesdepots.fr](mailto:philippe.joyeux@caissedesdepots.fr)  
Ce communiqué de presse est consultable en ligne sur le site [www.caissedesdepots.fr](http://www.caissedesdepots.fr)